

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin

Dépt. du Haut-Rhin

Golbéry, Marie Philippe Aimé

Mulhouse, 1828

Introduction

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)

INTRODUCTION.

PLACÉE au centre de l'Europe, resserrée entre les Vosges et le Rhin, l'Alsace est bornée au midi par la Suisse et la Franche-Comté; au nord, par le Palatinat; les montagnes de la Souabe s'élèvent sur la rive orientale du fleuve, et la Lorraine occupe à l'ouest le revers des Vosges. La nature a tout fait pour cette belle contrée : riche des produits du sol, la plaine est couverte de moissons, de prairies, de villes et de villages; les coteaux sont cultivés par l'industriel vigneron, et la crête des montagnes porte de noires forêts de sapins, dont la teinte sévère contraste avec l'aspect riant du pays. Outre ces biens de la nature, l'Alsace en a d'autres, qu'elle doit à la seule activité de ses habitans : ses fabriques, les plus nombreuses et les plus habiles de toute la France, fournissent l'Europe entière de leurs étoffes; elles approvisionnent jusqu'aux marchés de la Perse : les États-Unis, le Brésil, Haïti sont tributaires de leur commerce. Au milieu de ce spectacle de prospérité, se présentent des ruines qui rappellent d'autres siècles, et l'histoire vient mêler ses tableaux à ceux de la nature. Par sa position géographique, l'Alsace vit toujours ses destinées agitées entre la Gaule et la Germanie, entre la France et l'Empire; elle fut presque en tout temps le champ de bataille où se débattaient leurs intérêts. Privée par cela même d'une existence indépendante, elle fut le théâtre des plus grands événemens : nul siècle n'a passé sur elle sans y laisser des souvenirs et des monumens. Notre tâche est de rappeler les uns à mesure que nous décrivons les autres. Mais, avant d'entrer dans les détails particuliers à chacun, nous devons à nos lecteurs un coup d'œil général sur notre histoire et sur les institutions qui ont précédé celles qui nous gouvernent.

Nos origines nous seraient inconnues, si elles ne brillaient des reflets de l'histoire romaine; car les Druides n'écrivaient pas. Or, il résulte des textes anciens, que la Gaule était divisée en Aquitaine, Celtique et

Belgique, et que la Gaule celtique touchait au Rhin par le moyen des Helvétiens et des Séquaniens. César, en parlant du cours du fleuve, place les Séquaniens au-dessous des Helvétiens, et les Médiomatriciens plus bas que les Séquaniens. L'illustre Schœpflin a établi, avec une grande puissance d'érudition, que la limite de nos départemens séparait aussi les deux peuples anciens. Les Médiomatriciens étaient belges : sans cela César les aurait nommés parmi les nations qui font arriver les Celtes au Rhin. Il est plus difficile de déterminer d'une manière certaine la frontière qui distinguait les Rauraques d'avec les Séquaniens. Ptolomée, en accordant *Argentouaria* aux Rauraques, nous jette dans quelque embarras ; car il est à peu près reconnu que cette ville celtique était sur le lieu où l'on voit aujourd'hui Horbourg : César dit formellement que les Rauraques sont Helvétiens ; et, en admettant l'indication de Ptolomée, il n'y aurait plus guères de place entre ceux-ci et les Médiomatriciens pour joindre aux rives du Rhin les Séquaniens, qu'y met César, et dont le territoire, selon toute apparence, n'était pas interrompu. On pourrait dire que Ptolomée a été souvent accusé d'inexactitude ; on ajouterait, qu'il écrivait au fond de l'Égypte et d'après des renseignemens peu sûrs ; mais dix-sept siècles sont une distance plus grande que celle de l'Égypte au Rhin, et il y aurait de la témérité à trancher la question. Il est possible que de César à Ptolomée il se soit fait entre les Séquaniens et les Rauraques quelque mouvement intérieur, et que la division territoriale qui, sous Constantin, les confondit dans la *Maxima Sequanorum*, se soit ainsi préparée par la nature des choses.

Les établissemens des Germains sont l'un des points les plus importants de notre géographie. Tacite rapporte que d'abord les Gaulois étaient les plus forts, et l'on pourrait admettre que les mouvemens des Germains étaient la réaction amenée par leurs expéditions. César ne voit dans la plupart des Belges que des peuples d'origine germanique. Des conjectures historiques, et même une tradition conservée par nos anciennes chroniques, font régner Arioviste sur les deux rives du fleuve : cependant, en parlant des différens des Éduens et des Séquaniens, et du secours que ceux-ci demandent aux Germains, César fixe à cette époque, qui précède de quatorze ans son arrivée, la domination de ce roi sur la rive gauche ; il semble, par conséquent, exclure cette tradition. Lui-même, quoiqu'il prétende avoir chassé tous les Germains, reconnaît,

quand il suit le cours du fleuve, qu'il y en a de ce côté du Rhin; car il nomme les Triboques, après les Médiomatriciens. Strabon, qui écrivait sous Tibère, les établit chez les Médiomatriciens mêmes, et l'on peut penser, d'après ses expressions, que ces Triboques, qu'il déclare Germains, s'étendaient jusque sur une partie de la Séquanie, dont le tiers avait été cédé à Arioviste pour prix du funeste secours qu'elle en avait obtenu. Ce tiers, ainsi qu'on a tâché de le démontrer ailleurs, devait être la haute Alsace allemande. De sept peuples qui suivent Arioviste, et qui, selon les expressions formelles de César, ont passé le Rhin avec lui, on en retrouve trois sur notre rive: les Vangions, les Triboques, les Némètes. Lucain vivait sous Néron, et ce qu'il dit de la guerre civile, ferait croire que les Vangions y étaient avant cette époque. Après lui, Pline et Tacite parlent de Triboques, de Némètes et de Vangions. Quelques modernes ont pensé que les Triboques sont revenus pendant la guerre civile, et que les deux autres nations ne se sont établies sur notre rive que plus tard. Les textes anciens sont muets à cet égard. Il ne règne pas moins d'incertitude sur la position de ces Germains les uns envers les autres. Dans Pline, les Némètes sont les plus méridionaux. Ptolomée mêle tous ces peuples, plaçant, à tort sans doute, les Vangions au milieu des Triboques et les mettant à Strasbourg (*Argentoratum*), tandis que ceux-ci seraient à Ell (*Helvetus*), et à Brumath (*Brocomagus*). Il ne paraît pas qu'il y ait eu de Vangions en Alsace, et les Némètes, dont le siège principal était Spire, n'en occupaient que la partie septentrionale.

Nos montagnes portent sur leurs lignes avancées de nombreux vestiges de fortifications, les unes en forme d'enceinte, les autres prolongées. Parmi les premières on admire les constructions majestueuses, voisines du monastère de Sainte-Odile. Les murailles dont les restes sont alignés, ont paru à Schoepflin et à l'abbé Grandidier un immense ouvrage militaire créé par les Romains pour couvrir la Gaule. Les monumens s'élèvent contre cette opinion; ils détruisent toute idée de continuité, ils n'ont aucun caractère romain, et conviennent mieux, les uns comme limite, les autres comme défense, à ces grands mouvemens de population, qui n'ont plus de date à nos yeux, qui ont précédé l'histoire, et ne sont gravés sur la pierre d'aucun édifice. Les faits anciens ont aussi leur chaos: la

* Le texte de Tacite parle aussi de Caracates, dont il n'est question nulle part ailleurs.

crédule tradition se plaît à jeter des merveilles dans les siècles que la mémoire des hommes ne peut plus atteindre. L'Alsace devient un lac, et les câbles des vaisseaux s'attachent à des anneaux que le montagnard croit voir encore sur le roc. Nous n'avons rien aperçu qui annonçât l'existence de ce monde antédiluvien. Quoi qu'il en soit, les coquillages des montagnes, les débris végétaux enfouis sous le sol, attestent des révolutions de la nature; elles ont pu détruire le souvenir d'une civilisation primitive. Toutefois ces époques sont à jamais retranchées du domaine de l'histoire : livrées à l'imagination, qui embellit tout, rien n'empêche que les fables heureuses des Grecs ne donnent aux Gaulois des Hyperboréens pour prédécesseurs; rien n'empêche d'appeler sur notre sol ces récits échappés de la lyre de Pindare, et de voir des travaux cyclopéens dans ces roches, qui ne doivent leur pose bizarre qu'au temps et à la nature.

Mais que de l'imagination nous revenions à la réalité, nous ne retrouverons de l'histoire des Celtes que quelques débris épars. Sous les Romains la présence des nations d'outre-Rhin détermina la création d'une Germanie cis-rhénane; elle comprit dans sa partie supérieure la basse Alsace. Plusieurs auteurs pensent qu'elle s'étendait aussi sur le tiers de la Séquanie concédé à Arioviste; et les briques de légion trouvées dans les cantons septentrionaux du Haut-Rhin, indiquent par leur chiffre la présence des troupes stationnées dans la Germanie supérieure : le reste fut attribué par Auguste à la Gaule lyonnaise. L'une et l'autre de ces provinces avaient des gouverneurs nommés par l'empereur. Agrippa, Germanicus ont administré l'Alsace. Vindex en occupait une portion, quand il marcha pour favoriser l'heureuse entreprise de Galba. Vitellius la traversa quand, dirigeant ses armes contre le nouvel empereur, la durée de sa route suffit pour égaler celle de deux règnes. Bientôt les divisions des Romains ouvrirent la Gaule aux Barbares, et les *Alemanni* franchirent le Rhin : vaincus par Caracalla, par Constance, par Crispus, par Maximin, ils éprouvèrent de la part de Julien une horrible défaite, et quelques années après, Gratien fut encore obligé de les vaincre : rien ne rebutait ces peuples. Ils demeurèrent les maîtres du pays après l'irruption des Vandales et des Alains. L'Alsace était totalement ravagée; enfin Attila vint la traverser avec les Huns.

Au milieu des images de la dévastation apparaît tout à coup l'aurore de la glorieuse monarchie des Francs. Dans les plaines de Châlons,

Mérovée combat avec Aëtius contre Attila. Mais, tandis que ce barbare fuit devant eux, donnons encore un regard à l'empire romain. Nous n'avons point parlé de ce Constantin que l'histoire a salué du nom de grand, l'Église du titre de saint. Son règne a précédé ces désastres. Il avait opéré de nombreux changemens dans l'administration de l'empire. Quatre préfets du prétoire furent alors institués. L'un d'eux avait un lieutenant préposé à toute la Gaule, et celui-ci étendait son autorité sur les chefs des dix-sept provinces. La *Maxima Sequanorum* comprit tout ce que la Germanie supérieure, devenue *Germania prima*, laissait en dehors de ces limites. Celle-ci avait à Mayence un *consularis*. Cependant l'autorité militaire n'était plus dans les mains de ces magistrats : *Olino* fut le siège d'un duc de Séquanie; un autre résidait à Mayence; *Argentoratum* eut un *comte*, et tous dépendirent d'un *magister militum* ou chef des troupes, qui égalait en dignité le préfet du prétoire. Les Barbares, ne connaissant que le glaive, ne conservèrent que ces titres militaires; ils détruisirent tout ce qu'avait produit la civilisation; et le christianisme, que le génie de Constantin avait assis sur le trône, retomba dans l'état de persécution d'où il l'avait tiré.

Clovis paraît; les *Alemanni* sont vaincus à Tolbiac, et la monarchie des Francs, triomphante et chrétienne, nous unit à sa gloire. Ici l'erreur cherche à s'emparer de quelques faits: on veut que l'Alsace ait été le premier établissement des Francs, et même que Dagsbourg soit le *Dispargum* de Clodion; enfin, le champ de bataille serait sur notre frontière, et non près de Cologne. Mais, à cet égard, le consentement général supplée à l'obscurité de Grégoire de Tours. Les Mérovingiens, successeurs de Clovis, ont eu dans notre province plusieurs palais: tel était celui de Kœnigshoven, où Childebert II vint avec toute sa famille; celui de Marlenheim, où Frédégonde voulut faire assassiner ce roi, pendant qu'il se rendait à Foratoire; celui de Kirchheim, où résidait l'infortuné Dagobert II; celui d'Isembourg, où, par une riche donation, il jeta les fondemens de la puissance des évêques de Strasbourg. Sous ces rois l'Alsace faisait partie du duché d'*Alemannie*; au septième siècle elle en fut séparée et constituée en duché particulier. Étichon ou Attic fut revêtu de la qualité de duc par Childeric. L'histoire en fait le fils d'un maire du palais; une version assez vraisemblable le fait descendre d'un chef des conquérans *Alemanni*. Les richesses de sa famille donnent beaucoup

de poids à cette opinion ; car il possédait les ruines d'*Argentoratum*, ainsi que l'antique fortification de Sainte-Odile, et on lui doit d'immenses et pieuses fondations. Étichon est le père commun de plusieurs dynasties ; son nom est à la tête de notre histoire. Adelbert, son fils, et Luitfried, son petit-fils, lui succédèrent ; après eux la province est administrée par les officiers de la chambre. Charlemagne vint plusieurs fois en Alsace, il tint même à Schlestadt une cour plénière. Fulrade, né dans les environs de cette ville, était abbé de Saint-Denys ; ce fut lui qui fit consacrer le changement de dynastie par le pape Zacharie. Comblé de bienfaits par la munificence du monarque, Fulrade créa des établissemens religieux à Lièpvre et à Saint-Hippolyte ; on lui doit la construction de l'église souterraine de Saint-Denys, et ces archives de la mort, où la France garde les restes de tant de monarques, sont l'ouvrage d'un Alsacien.

Louis le débonnaire et le champ du mensonge réveillent aussi de grands souvenirs. Le lieu où ce malheureux père fut abandonné par son armée, pendant que le pape Grégoire IV négociait avec lui, est appelé *Rothfeld* par les auteurs ; l'analogie des noms l'a fait chercher à Ruffach (*Rubeacum*), et près de Colmar, où il y a une forêt appelée *Rothlæublé*. L'opinion générale s'est déclarée pour cette vaste plaine qu'on voit entre Thann et Cernay. Quand l'ambition de Lothaire arma contre lui ses frères complices de cette perfidie, Strasbourg entendit les sermens que se firent à la tête de leurs soldats, Louis de Germanie et Charles le chauve ; on les regarde encore comme le plus ancien monument des langues tudesque et romane. Et lorsque dans la suite Lothaire, avant d'expier ses fautes dans un monastère, partagea ses états entre ses fils, les pays compris entre la Saône et l'Escaut furent, de son nom et de celui de Lothaire II, appelés royaume de Lorraine. On voit sous le règne de ce dernier un duc d'Alsace : c'était Hugues, né de ses désordres avec Walrade. Mais, lorsque ce Hugues se fut révolté contre Charles le gros, il finit ses jours dans le monastère de Prum, et ne fut point remplacé. Les vicissitudes éprouvées par le royaume de Lorraine ne nous occuperont pas ; nous ne parlerons ni de Zwentibold, fils de l'empereur Arnould, ni de Louis, qui reconquit sur ce frère illégitime le sceptre dont son père l'avait privé, ni même du retour momentané de l'Alsace à la couronne de France sous Charles le simple. Les ducs reparaissent sous l'empereur Conrad I.^{er}, et cette charge, successivement attribuée à divers

princes, demeura ensuite dans la maison de Souabe. Enfin, l'histoire de Frédéric Barberousse et de Frédéric II n'est que l'histoire de nos ducs, dont le dernier fut ce malheureux Conradin, qui marcha contre Charles d'Anjou, triompha dans Rome avant d'avoir combattu, et ne se doutait pas que cette pompe n'était que le cortège qui le menait à l'échafaud. Avec lui s'éteignit et la maison de Hohenstauffen et la dignité de duc : l'Alsace devint province immédiate de l'Empire. Ce pays est, dès la fin de ce siècle, témoin des événemens les plus importans. Rodolphe de Habsbourg, préparant sa grandeur future, y fait la guerre, et assiège plusieurs châteaux : Adolphe de Nassau y vient, lorsqu'il défend sa couronne contre Albert d'Autriche. Le siècle suivant nous présente l'affligeant tableau d'une population à laquelle la superstition met les armes à la main : ni l'autorité de Louis de Bavière, ni la confédération jurée à cet effet, ne purent arrêter les massacres commis sur les juifs, et deux fois Colmar fut assiégé par les fanatiques auteurs de ces crimes. L'expédition d'Enguerrand de Coucy et ses prétentions sur l'Alsace déconcertées par la prudence de l'archiduc Léopold, la journée de Sempach, où l'élite de la noblesse alsacienne périt avec cet archiduc, victime de l'intrépidité des Suisses; tels sont les événemens qui terminent ce siècle. Celui qui lui succéda, plus digne encore des regards de la postérité, vit l'imprimerie naître à Strasbourg du génie de Gutenberg. L'arrivée du Dauphin, fils de Charles VII, le combat meurtrier qu'il livre aux Suisses à Saint-Jacques, les désordres de ses Armagnacs cantonnés en Alsace, le gouvernement passager de Charles le téméraire, le supplice de son intendant Pierre de Hagenbach; enfin, la bataille de Morat, à laquelle nos villes eurent tant de part, nous conduisent jusqu'à cette autre époque, où l'agitation des habitans des campagnes, préparant les esprits à de plus grands mouvemens, fut suivie de la réformation de Luther. Henri II, Albert de Brandebourg, Charles-Quint, amènent successivement leurs armées. Après eux le cardinal de Lorraine et le marquis de Brandebourg se disputent l'évêché par la force des armes. Le 17.^e siècle continuant les guerres de religion, Gustave-Adolphe, le héros du Nord, couvre l'Alsace de ses troupes; enfin, la France, son alliée, demeure maîtresse de la province, qui devient le prix de la politique habile de son cabinet et des exploits glorieux de ses soldats. En vain l'Empire tenta de la ressaisir; Turenne décida la question dans les plaines d'Entzheim et de Turckheim:

le maréchal de Villars, le comte d'Harcourt, le comte Dubourg, cimentèrent par leurs exploits l'union de l'Alsace à la France. Combien de vaillans guerriers, combien de généraux habiles elle a depuis rangés sous les drapeaux de la patrie ! les champs de Valmy, de Loano, de Thèbes et de Syène, sont couverts de trophées alsaciens : Kléber en éleva sur les bords du Nil, Lefebvre sur les plages de la mer Baltique.

Nous avons déjà suivi l'administration intérieure de l'Alsace jusqu'aux Mérovingiens; voyons ce qu'elle fut après eux. D'abord, les ducs ne furent, comme sous la première race, que de simples gouverneurs; mais bientôt la souveraineté territoriale rehaussa leur puissance : l'usurpation devint facile, quand la maison revêtue de cette dignité occupa le trône impérial. Une autre magistrature est celle des landgraves. L'Alsace était partagée en Nordgau et en Sundgau; chacun de ces pays eut ses comtes, qui rendaient la justice dans toute leur contrée. Au commencement du 12.^e siècle les landgraves sont nommés pour la première fois, quoique ce titre paraisse plus ancien. Ces landgraves sont comtes provinciaux et juges comme leurs prédécesseurs; ils jouissent des droits régaliens, et possèdent, outre l'autorité qu'ils tiennent de l'empereur, un grand nombre de fiefs et de biens patrimoniaux qu'ils gouvernent en souverains. Devenu héréditaire dans la famille de Habsbourg, accru du domaine de Ferrette, le landgraviat supérieur fut administré par les archiducs, et même par les empereurs; la possession de la maison d'Autriche ne fut un instant interrompue que par l'engagement consenti par Sigismond à Charles le téméraire, et le roi de France, succédant aux archiducs, joignit à ses titres celui de landgrave d'Alsace.

Dans l'origine le landgraviat inférieur se trouva quelquefois réuni dans les mêmes mains. Vers la fin du 11.^e siècle Godefroy, comte de Metz, succéda à Hugues VII, son parent, assassiné par les gens de l'évêque de Strasbourg. Le petit-fils de Godefroy fit place à la famille de Werd, que les liens du sang paraissent rattacher à la fois aux comtes d'Égisheim et aux comtes de Metz. Enfin, en 1359, les évêques de Strasbourg achetèrent la charge de landgrave de Louis d'Oettingen, dont le père, gendre du comte de Werd, avait été associé au landgraviat. Cette vente donna lieu à beaucoup de réclamations de la part des ducs de Lorraine, qui regardaient plusieurs fiefs compris dans l'aliénation, comme une portion du patrimoine que leur avait transmis Gérard d'Alsace, leur aïeul.

L'origine des *landvogts* ou avocats de l'Alsace se perd dans les temps les plus reculés : le titre de *procurator rerum imperialium*, qu'une charte de 1257 donne à l'un d'eux, définit assez bien leurs fonctions. Les *landvogts* veillaient au maintien de la paix publique, ils avaient des subordonnés dans les villes impériales, ils assistaient à l'élection des magistrats de ces villes, et présidaient la régence. Comme les landgraves, ils étaient d'abord nommés par l'empereur, qui choisissait sans suivre d'autre règle que sa volonté. Sous Frédéric II, cette charge, partagée entre Ulrich de Ferrette et Otton d'Ochsenstein, passa à Wœlfelin, successeur plébien de ces illustres seigneurs. Il entoura de murailles Kaisersberg, Colmar et Schlestadt. L'empereur Sigismond engagea l'advocatie aux comtes palatins, qui possédaient en Alsace de nombreux domaines ; Ferdinand I.^{er} l'ayant rachetée, elle resta dans la maison d'Autriche. Depuis l'engagement dont nous venons de parler, il y eut des *Sous-advocats* qui administraient à raison de l'éloignement du titulaire : ce furent les plus puissans seigneurs qui briguerent cette charge. Le premier gouverneur français fut le comte d'Harcourt. Le roi confondit toutes les juridictions dans son conseil souverain ; il mit des bailliages à la place des sièges inférieurs ; il soumit les villes à son autorité : enfin, la révolution absorba toutes les anciennes institutions, et le territoire de l'Alsace n'eut plus d'autres lois que celles qui régirent la France.

Les villes impériales étaient puissances immédiates de l'Empire ; leurs privilèges étaient fort anciens. Pendant les désordres de l'interrègne elles formèrent une ligue, qui fut appelée *décapole*, à raison de leur nombre. Elles levaient des troupes, et souvent réprimaient par les armes les brigandages des possesseurs des châteaux, souvent aussi elles mettaient un frein à l'ambition des évêques. Ceux de Strasbourg exerçaient le pouvoir civil. Outre le *mundat* supérieur, qu'ils tenaient de l'antique donation de Dagobert II, la libéralité des empereurs et la pieuse générosité des seigneurs les avaient enrichis sur les deux rives du Rhin : quelquefois on les voit à la tête d'expéditions militaires. L'extinction de nobles familles, des actes de dernière volonté ou d'heureuses négociations, vinrent accroître leurs domaines. Les évêques de Bâle n'étaient pas non plus circonscrits dans leurs fonctions apostoliques ; ils étaient seigneurs directs du comté de Ferrette, du val de Saint-Grégoire, du Haut-Ribeaupierre et de beaucoup d'autres terres et de châteaux. L'église de Metz avait aussi des fiefs

en Alsace, et celle de Spire étendait son diocèse sur la partie septentrionale de cette province, comme l'archevêché de Besançon s'avancé sur la partie du Haut-Rhin qui touche à la Franche-Comté.

Le temps a détruit beaucoup de familles illustres; il en est d'autres qu'il a épargnées. Les monumens qui font l'objet de cet ouvrage, nous fourniront l'occasion de parler des unes et des autres: nous citerons dès à présent celles qui ont eu le plus d'influence sur les affaires de la province, en plaçant à leur tête les descendans d'Étichon. Peu importe que les auteurs diffèrent sur la généalogie de cette illustre maison; elle n'en a pas moins fait naître et les comtes d'Égisheim et ceux de Habsbourg; elle ne compte pas moins parmi ses descendans, ce pontife vénéré sous le nom de Léon IX, et ce Gérard d'Alsace, tige des ducs de Lorraine. La famille de Hohenlohe se rattache à celle d'Étichon par son alliance avec Adelaïde, qui d'abord avait donné le jour à l'empereur Conrad II. Une autre Adelaïde avait épousé Robert le Fort, comte d'Anjou et bisaïeul de Hugues Capet: ainsi l'Alsace retrouve dans ses rois le sang de ses ducs. Les comtes de Linange ont succédé à la branche de Dagsbourg par le mariage de Simon de Linange avec Gertrude de Dagsbourg. Les comtes de Flandres, et vraisemblablement les margraves de Baden, doivent leur origine à la famille d'Étichon.

La dynastie de Ribeaupierre brille aussi d'un grand éclat. Son extinction et la volonté de Louis XIV ont fait passer sa succession aux comtes palatins de Birkenfeld, dont les droits étaient établis par le mariage de Chrétien II avec Agathe de Ribeaupierre. Le monarque qui gouverne la Bavière appartient à la branche issue de cette noble alliance. Au 14.^e siècle, la maison de Wurtemberg acheta les terres des comtes de Horbourg, et le mariage du comte Eberhard avec Henriette de Montbéliard accrut encore leurs possessions. Les comtes de Lichtenberg eurent pour successeurs ceux de Hanau, et par une nouvelle alliance firent place à la maison de Hesse-Darmstadt. Enfin, les comtes de Saarwerden furent remplacés par ceux de Meurs, qui, à leur tour, s'allièrent dans le 16.^e siècle à l'illustre maison de Nassau par le mariage du comte Jean avec Catherine de Meurs. Adolphe de Nassau était de cette maison, que les généalogistes font remonter aux empereurs saliques et même à Dagobert I.^{er}

Nous n'avons entrevu de notre droit public que les masses, de notre histoire que les points les plus saillans. Qu'un étranger, après avoir

traversé la Lorraine, arrive sur la crête des Vosges : il sera frappé d'admiration à l'aspect de l'Alsace : sa vue se portera tour à tour sur les monts vaporeux de la Souabe, sur l'onde brillanté du Rhin, sur les glaciers de l'Helvétie, enfin, sur la flèche de Strasbourg, à la fois élégante et majestueuse. Mais les détails échapperont à ses regards, et s'il les veut connaître, il descendra dans la plaine; il parcourra les villes et les villages. Nous n'avons montré le temps que comme ce voyageur avait aperçu l'étendue. Que nos lecteurs nous suivent donc au pied de chaque monument, qu'ils en écoutent l'histoire. Alors ces pierres inanimées, ces voûtes gothiques seront des annales vivantes. La demeure crénelée du chevalier, la vieille ogive du monastère, auront pour nous le charme des souvenirs : et quand la feuille flétrie ajoutera par sa chute une année à celles qui ont précipité tant de générations dans le néant; quand l'impétueux aquilon courbera l'arbrisseau qui s'élançe du sein de ces tours, nous ferons des vœux pour que ces témoins de notre histoire soient désormais préservés de la destruction : nous implorerons un pouvoir conservateur contre les hommes avides qui ne voient dans ces ruines que des pierres, dans la forêt qui les entoure que des planches. Une ère nouvelle s'ouvre pour l'Alsace : elle a partagé la gloire de la France, elle a partagé ses malheurs. Qu'elle jouisse avec elle des institutions qui lui garantissent une sage liberté; mais qu'à ses espérances elle joigne aussi ses souvenirs : qu'elle garde pour cette nouvelle époque les monumens que les âges ont respectés. . . . Puissent leurs débris n'avoir jamais traversé de siècle plus heureux !

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs and is mostly obscured by the paper's texture and some staining.